

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Rémy CHABBOUH
Secrétaire national
SUD SDIS NATIONAL
12 RUE DES HALLES
38790 SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE

Paris, le 08 OCT, 2019

Monsieur le Secrétaire national,

Le Président de la République a bien reçu la lettre ouverte que vous lui avez adressée concernant le statut des sapeurs-pompiers volontaires, notamment au regard des directives européennes sur le temps de travail ainsi que sur la santé et la sécurité au travail.

Le Chef de l'État m'a confié le soin de vous remercier de votre démarche. Soyez assuré de l'attention avec laquelle il a pris connaissance de vos réflexions sur ce sujet, qu'il connaît et suit avec la meilleure vigilance.

A cet égard, je n'ai pas manqué de signaler votre intervention à Monsieur Christophe CASTANER, ministre de l'intérieur, en lui demandant de l'examiner attentivement et de vous tenir directement informé de la suite qui y sera réservée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire national, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ordonnance

François-Xavier LAUCH

Référence à rappeler
PDR/CP/BEAR/C082939

